



# POLITIQUE DE REMBOURSEMENT & ANNULATION

## FRAIS D'INSCRIPTIONS

Le Club de Soccer Boréal de Rouyn-Noranda, en tant qu'organisme à but non lucratif, se dote d'une politique en matière de remboursement, dans l'optique d'administrer adéquatement les demandes de remboursement des coûts d'inscription et de conserver l'accès à ses services à des tarifs compétitifs pour ses membres.

Les demandes de remboursement doivent se faire par écrit en utilisant le formulaire ci-joint et doivent être envoyées à l'adresse suivante : [directeur-general@soccerboreal.org](mailto:directeur-general@soccerboreal.org).

La date de réception du formulaire de demande de remboursement marque le début des démarches et les calculs se font à partir de cette date.

<b>CALCUL de REMBOURSEMENT <u>AVANT</u> la première activité</b>	<b>REMBOURSEMENT à partir du prix d'inscription en déduisant les montants suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 10% Frais d'administration pré-saison</li><li>➤ 55\$ Frais d'affiliation (<i>non remboursables</i>)</li></ul> <b><u>UNIFORME</u> (selon la catégorie)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 65\$ Frais uniforme U9 et + (<i>si l'essayage a été fait</i>)</li><li>➤ 30\$ Frais uniforme U7-8 (<i>si l'uniforme a été remis au membre</i>)</li></ul>
<b>CALCUL de REMBOURSEMENT <u>*APRÈS</u> la première activité</b>	<b>REMBOURSEMENT à partir du prix d'inscription en déduisant les montants suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ \$\$ Calcul du prorata des activités complétées</li><li>➤ 55\$ Frais d'affiliation (<i>non remboursables</i>)</li></ul> <b><u>FRAIS de gestion</u> (prendre montant le moins élevé)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 10% Frais de gestion sur la valeur des activités restantes ou</li><li>➤ 50\$</li></ul> <b><u>UNIFORME</u> (selon la catégorie)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 65\$ Frais uniforme U9 et +</li><li>➤ 30\$ Frais uniforme U7-8</li></ul>

*\*Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le 15 juin pour la saison estivale et après le 1<sup>er</sup> décembre pour la saison hivernale.*

### REMBOURSEMENT EN CAS DE BLESSURE

Le CSBRN pourra rembourser une inscription selon les mêmes modalités mentionnées ci-haut, à la différence qu'un billet médical pourra permettre un remboursement même si les dates butoirs sont dépassées. Toutefois, aucun remboursement partiel, pour une période précise, ne sera accordé pour suspendre l'inscription en cas de blessure. Le CSBRN croit que la présence aux pratiques est primordiale pour maintenir le lien d'appartenance à l'équipe et pour que le joueur continue d'évoluer avec celle-ci. En ce sens, le CSBRN considère que le joueur, même blessé, peut et devrait prendre part aux activités régulières.



## DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAIS D'INSCRIPTION

Vous devez remplir un formulaire par personne pour chaque demande de remboursement.

NOM DU JOUEUR : \_\_\_\_\_ CATÉGORIE DU JOUEUR: \_\_\_\_\_  
PRÉNOM DU JOUEUR : \_\_\_\_\_ MONTANT DÉJÀ PAYÉ POUR L'ACTIVITÉ: \_\_\_\_\_ \$

### INFORMATIONS POUR ÉMETTRE LE REMBOURSEMENT

NOM COMPLET DU PARENT: \_\_\_\_\_  
ADRESSE (pour envoi du chèque): \_\_\_\_\_  
VILLE: \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

RAISON DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU PARENT

\_\_\_\_\_  
Date de la demande

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE RESPONSABLE CSBRN

\_\_\_\_\_  
Date d'autorisation

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION NE RIEN ÉCRIRE DANS CET ESPACE

Nombre total d'activités :	_____	Montant payé (Inscription)	_____ \$
		Montant à déduire (uniforme)	_____ \$
		Montant à déduire (frais d'affiliation)	_____ \$
Nombre d'activités complétées :	_____	Montant à déduire (activités complétées)	_____ \$
		Montant à déduire (10% frais administration)	_____ \$

# Facture (REMB.) # \_\_\_\_\_

REMB par chèque # \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

REMB par PayPal Date: \_\_\_\_\_

MONTANT TOTAL REMBOURSÉ \_\_\_\_\_ \$

Ce formulaire est disponible sur le site du CSBRN ([www.soccerboreal.org/formulaires](http://www.soccerboreal.org/formulaires)).

La demande de remboursement doit être acheminée par courriel au [directeur-general@soccerboreal.org](mailto:directeur-general@soccerboreal.org)

La date de réception du formulaire enclenche le processus de remboursement.

Le CSBRN applique une politique de remboursement des frais d'inscription en conformité avec la Loi de la protection du consommateur.